

VANDENESSE-EN-AUXOIS SYNDICAT

## Pour la Confédération paysanne, « l'État doit jouer son rôle d'arbitre »



■ À droite, Nicolas Girod, secrétaire national de la Confédération paysanne, a rappelé, jeudi, que le syndicat était vigilant quant aux discussions engagées sur l'avenir de l'agriculture. Photo X. D.

« Après les États généraux de l'alimentation, y a-t-il une place pour les paysans ? » C'est la question à laquelle a tenté de répondre Nicolas Girod, invité de l'assemblée générale de la Confédération paysanne de Côte-d'Or, dont les adhérents étaient réunis, jeudi, à la base nautique de Panthier, à Vandenesse-en-Auxois.

Pour le secrétaire national du syndicat, en charge du pôle élevage, le projet de loi, présenté récemment en conseil des ministres, laisse entrevoir quelques déclarations d'intentions intéressantes sur la montée en gamme ou le lien à tisser entre les agriculteurs, acteurs du territoire, et les consommateurs.

Toutefois, selon lui, le texte laisse encore trop de place à des sujets d'inquiétude. « Les annonces doivent engager ceux qui les font. La définition d'un prix plancher – abusivement bas – devrait correspondre au coût de revient de la viande ou des céréales.

Dans le rapport de force qui s'installe actuellement entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs, l'État doit jouer son rôle d'arbitre. Il doit dénoncer et sanctionner les acteurs qui ne respectent pas la juste répartition de la valeur », a déclaré le syndicaliste.

### « Une approche sociale qui manque cruellement »

Aux côtés des autres intervenants – Émilie Jeannin, élèveuse de charolais, Jean-Pierre Siméon, vétérinaire retraité, et Denis Perreau, porte-parole de la Confédération paysanne de Côte-d'Or –, Nicolas Girod a aussi regretté l'absence d'un volet emploi. « Les États généraux de l'alimentation doivent se donner comme objectif la reconnaissance du métier de paysan par une approche sociale qui manque encore cruellement. Nous resterons mobilisés pour faire valoir notre droit au revenu dans la loi ».

Xavier Dumesnil (CLP)

CÔTE-D'OR TECHNOLOGIE

## Un espace domotique « unique » installé à Dijon



■ L'inauguration de l'espace domotique et bâtiments communicants s'est déroulée, vendredi, au lycée Hippolyte-Fontaine, à Dijon. Photo Philippe BRUCHOT

Logement connecté, bureau communicant, production d'électricité photovoltaïque, pilotage domotique radio, comptage des énergies, protection incendie... Hier après-midi, un espace domotique et bâtiments communicants, « unique en Bourgogne-Franche-Comté », selon les partenaires du projet, a été inauguré à Dijon.

La domotique, pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore, est constituée de l'ensemble des techniques qui visent à intégrer à l'habitat ou à des bureaux tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie, de communication, etc. Un enjeu très actuel, à l'heure où la transition énergétique est au centre de bon nombre de débats politiques et de société.

Vendredi après-midi, un espace domotique et bâtiments communicants a été inauguré au lycée Hippolyte-Fontaine, à Dijon, et a accueilli, tout au long de l'après-midi, plus d'une centaine d'élus et de représentants d'entreprise. À noter aussi la présence de Frédérique Alexandre-Bailly, rectrice de l'académie de Dijon, chancelière des universités, qui parle d'un « outil de qualité ».

Selon les partenaires de l'événement (\*), cet espace domotique représente « un outil d'échanges, d'informations, de sensibilisation et de formation unique en Bourgogne-Franche-Comté ».

C'est le cluster GA2B, le réseau des acteurs du bâtiment intelligent en Bourgogne-Franche-Comté (55 entreprises pour 70 membres), qui a souhaité accompagner le lycée Hippolyte-Fontaine dans la conception d'un espace de travail à « taille réelle ». « Divisé en trois espaces, l'outil permet une parfaite supervision des installations des logements connectés, des bureaux communicants mais également des salles de réunion », ont précisé les partenaires du projet. Pour un coût d'« entre 50 000 € et 60 000 € », précise Marie-Agnès Garnier, chef de travaux au lycée Hippolyte-Fontaine. Coût financé par la Région, les entreprises du cluster GA2B ainsi que par la taxe d'apprentissage.

Da. R.

(\* Notamment la Région Bourgogne-Franche-Comté, Schneider Electric, Hager ou encore les membres du cluster GA2B.

INFO Les portes ouvertes du lycée se tiendront le 3 mars de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures.

CÔTE-D'OR

## Les richesses de Volnay se savourent dans le nouveau magazine À Table !



■ Douze pages du magazine du Bien public À Table ! sont consacrées au village de Volnay. Photo archives Dominique TROSSAT

Le village de Volnay est à l'honneur dans le nouveau magazine À Table !, édité par Le Bien public. Disponible en kiosque depuis décembre, ce semestriel consacre douze pages à ce joli village niché dans un théâtre de vignes aux pentes franches. Le dossier évoque notamment les caractéristiques de l'appellation volnay qui s'étend sur 220 hectares, au sud-ouest de Beaune, entre Pommard et Meursault. Il parle des hommes et des femmes qui façonnent, avec passion, ces vins réputés depuis l'époque romaine. Une superbe recette d'« œufs en meurette » du restaurant Le Cellier volnaysien, se mariant parfaitement avec un volnay premier cru, est également proposée. Enfin, pour se constituer un beau début de cave, sept bouteilles (rouge, blanc, pétillant) ont été sélectionnées.

Le magazine À Table ! ne se limite évidemment pas à ce sujet sur Volnay. Au menu : 108 pages consacrées à la gastronomie et aux produits du terroir, des recettes, des balades gourmandes, des découvertes, des rencontres, des conseils de chefs... En guise de plat principal, un menu des chefs construit autour d'un produit bien local : la volaille de Bresse.

INFO À Table !, magazine semestriel du Bien public, en kiosque. 108 pages. 5,90 €.

